

# POUR VOUS ET AVEC VOUS !



**LE BUDGET PARTICIPATIF  
DU DÉPARTEMENT**

UN ENGAGEMENT **DU DÉPARTEMENT**

Loire  
Atlantique

# LE DÉPARTEMENT ENCOURAGE L'ENGAGEMENT CITOYEN

**Soutenir l'engagement citoyen sous toutes ses formes, valoriser les initiatives, assurer une participation citoyenne active dans les décisions publiques,** le Département de Loire-Atlantique place le renouvellement de l'engagement citoyen au cœur de son projet et de son action pour les habitants et les habitantes du territoire.

Avec le budget participatif, le Département mettra en œuvre **dès début 2023** un nouveau dispositif de démocratie participative. Les citoyen.nes pourront proposer et décider d'affecter une partie du budget de la collectivité à des projets d'investissement, des initiatives territorialisées et thématiques.

# POUR VOUS ET AVEC VOUS !



Pour penser ce budget participatif,  
**nous avons besoin de vous et de votre avis**  
sur certains points de ce dispositif.

Le Département souhaite en effet associer les habitantes et les habitants du territoire dans toutes les étapes de construction et de suivi du budget participatif.

Il vous est donc proposé de contribuer à nos côtés à préciser le règlement et à définir le rôle du futur comité citoyen, chargé de veiller au bon déroulement du budget participatif départemental.

# COMMENT PARTI- CIPER ?



Concertation

## Plusieurs possibilités pour participer :

- Répondez en 3 mn chrono au questionnaire en ligne avant le 22 septembre 2022
- Participez à l'un des 3 ateliers proposés sur le rôle du futur comité citoyen :
  - Le 8 septembre 2022 de 18h à 20h30 à Pornic.
  - Le 14 septembre 2022 de 18h à 20h30 à Nantes.
  - Le 19 septembre 2022 de 18h à 20h30 à Châteaubriant.

## Informations et inscriptions sur

[participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif](https://participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif)

# C'EST QUOI UN BUDGET PARTICIPATIF ?



**Le budget participatif donne aux citoyen·nes le pouvoir de proposer, voter et donc décider de projets à réaliser pour leur territoire.**

Concrètement, il permet de consacrer une partie du budget de la collectivité pour sélectionner et réaliser des projets proposés par les citoyen·nes dans le domaine de l'écologie, la solidarité, ou encore la citoyenneté.

Chaque citoyen·ne peut s'impliquer et s'engager à toutes les grandes étapes du budget participatif :

- définition des principes de fonctionnement
- dépôt d'idées et de projets
- vote et choix des projets
- réalisation des projets soutenus
- évaluation de la démarche

# EN SAVOIR PLUS SUR LA PRÉPARATION DU BUDGET PARTICIPATIF ET COMMENT Y CONTRIBUER



[participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif](https://participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif)

**#budgetparticipatif44**



Département de Loire-Atlantique  
Direction vie citoyenne  
Service participation citoyenne et usages numériques  
3 quai Ceineray - CS 94109  
44041 Nantes Cedex 1  
Tél. 02 40 99 89 22  
[participation.citoyenne@loire-atlantique.fr](mailto:participation.citoyenne@loire-atlantique.fr)